

Intervention France

Processus préparatoire de la troisième conférence internationale  
sur le financement du développement :  
Session informelle sur le financement public international - Session sur la finance privée et mixée  
– 13 novembre 2014

Félicitations aux excellents panelistes

Ces présentations montrent la diversité des moyens disponibles et mobilisables pour le développement durable, elles montrent en fait que celle-ci sont complémentaires.

Je voudrai attirer l'attention des intervenants des états membres sur un secteur qui n'a pas encore été mentionné et qui souffre d'un déficit d'outils financiers et d'attention pour les financements. Il s'agit de l'économie sociale et solidaire qui occupe une grande place dans l'économie et qui est particulièrement adaptée à la résolution de nombreux objectifs de développement durable.

En France ce secteur occupe 10% du PIB, et c'est pour cela que notre Parlement a adopté récemment en juillet 2014 une loi sur l'ESS, ainsi d'ailleurs qu'une loi sur le financement participatif (crowd funding, instrument innovant de l'ESS). Sur le plan international, un Groupe pilote, à l'initiative de la France, de l'Équateur et du Maroc a été mis en place pour aider à déployer ce secteur dans les instances internationales.

Ce secteur regroupe un nombre de modèles différents importants qui ont en commun d'avoir des objectifs sociaux prioritaires et de pérennité économique, plutôt que de rentabilité financière. On y trouve le secteur coopératif et mutualiste, les fondations, mais aussi ce que nous appelons le 'social business' ou économie inclusive, les entreprises à mission sociale, ou l'investissement à impact social. Ce secteur nécessite des outils financiers adaptés, du capital patient, de l'aide technique. Il se déploie notamment pour la gestion et la distribution de l'eau et l'assainissement individuel, le reboisement, la production d'énergie décentralisée, la santé, l'éducation et la formation, l'agriculture familiale, l'habitat économique, la gestion de la biodiversité ; il occupe aussi une place très importante pour l'accueil des personnes âgées, de la petite enfance ou des handicapés.

C'est aussi pour nombre d'ONG locales un moyen de trouver une pérennité pour leurs modèles économiques, et on y trouve souvent des partenariats innovants entre entreprises, fondations et ONG pour construire des solutions économiquement viables et adaptées aux besoins de populations faibles ou cherchant un accès aux services essentiels.

Il me paraît donc important que notre Conférence sur le financement du développement offre un cadre au financement de l'Économie sociale et solidaire.